



VILLE DE
GENÈVE

Communiqué de presse 7 décembre 2020

Les bons d'achat solidaires sont disponibles

La Ville de Genève lance aujourd'hui son système de bons d'achat solidaires. Grâce à un rabais de 20% financé par la commune, cette opération vise à soutenir le commerce local et à offrir un coup de pouce à la population genevoise à l'approche des fêtes de fin d'année. Cette action promeut également la monnaie locale Léman.

Les bons d'achat solidaires mis en place par la Ville de Genève sont désormais en vente pour les habitant-e-s du canton, avec un rabais de 20% financé par la commune. Concrètement, dès aujourd'hui et jusqu'au 15 janvier 2021, les Genevois-es peuvent acheter un nombre illimité de bons d'une valeur de 20, 50, 100 et 200 francs depuis la plateforme www.geneveavenue.ch en choisissant une ou plusieurs boutiques situées en ville de Genève. Les enseignes alimentaires, à l'exception du vin et du chocolat, sont exclues de l'action. Actuellement, 130 commerces participent à cette opération sur Genève Avenue. Ces bons coûtent respectivement aux client-e-s 16, 40, 80 et 160 francs, tandis que les commerçant-e-s touchent immédiatement l'intégralité de la valeur du bon acheté. Les bons pourront être utilisés jusqu'au 31 décembre 2021 soit depuis la plateforme geneveavenue.ch, soit directement dans la boutique choisie.

Promotion de la monnaie locale Léman

Les personnes qui achèteront un bon auprès d'un commerce acceptant la monnaie locale Léman bénéficieront en plus d'un avoir en Léman à hauteur de 20% de la valeur de leur bon. Concrètement, cela signifie que pour 80 francs dépensés, la ou le client-e recevra un bon d'une valeur de 120 francs. En outre, si une personne saisit cette occasion pour ouvrir son propre compte Léman, elle sera créditée d'une somme supplémentaire de 20 lémans, correspondant à 20 francs. Cette monnaie locale augmente la résilience du tissu économique de proximité et fluidifie les échanges économiques.

Livraisons écologiques et service technique

La livraison des achats réalisés en ligne ou en magasin sera assurée par le service de livraison à vélo électrique caddie service. Jusqu'au 31 janvier 2021, elle sera offerte vers tout-e résident-e en ville de Genève, dans les limites de capacité de transport. Pour la période du 1^{er} février au 31 décembre 2021, la livraison de caddie service sera facturée à un prix préférentiel de 5 francs.

Les personnes qui ne sont pas coutumières des démarches en ligne peuvent contacter l'Espace Ville de Genève au 022 418 99 00 afin d'obtenir de l'aide. Un processus facilité a été mis en place pour les entreprises qui souhaitent commander un grand volume de bons.

Pour rappel, le 19 novembre, dans le cadre des mesures urgentes de soutien à l'économie locale en lien avec la crise sanitaire, le Conseil administratif annonçait la mise en place d'un système de bons d'achat solidaires à destination des enseignes situées en ville de Genève. Une action réalisée en partenariat avec geneveavenue.ch, la Fondetec et le réseau « Monnaie Léman ». Le 24 novembre, le Conseil municipal votait un crédit à hauteur de 2.5 millions de francs, permettant à l'administration de mettre en œuvre ce projet. Cette opération vise à soutenir le commerce local et à favoriser le pouvoir d'achat des Genevois-es face à la situation difficile qu'entraîne la 2^e vague du COVID-19.

Contact presse :

Madame Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
Département de l'environnement, des finances et du logement
Tél. : + 41 22 418 22 40 et + 41 78 760 97 97
Courriel : anna.vaucher@ville-ge.ch